

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit  
tenue le 28 octobre 2022, à 12 h, par Teams, à huis clos**

**Sont présents :**

Mme Stéphanie Arpin, personnel enseignant  
Mme Marlène Couture, personnel de soutien  
Mme Julie Ethier, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie  
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration  
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep  
M. Janick Morin, personnel enseignant  
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)  
Mme Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep  
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques

**Sont absents :**

Mme Monique Dion, parent d'étudiant  
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant  
M. Xavier Gret, parent d'étudiant  
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire  
M. Ghislain Plourde, secteur des centres de services scolaires  
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques  
M. Charles Vincent, secteur universitaire

**Sont invités :**

M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA  
M. François Lefebvre, directeur des ressources financières  
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 12 h.

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Projet d'ordre du jour

	<b>Points</b>
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Autorisations concernant le terrain de l'ÉNA <i>Invités : M. Pascal Désilets et M. François Lefebvre</i>	Décision
3. Levée de la séance	Décision

### 22-CA-80 PROPOSITION

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**ATTENDU** la recommandation du comité directeur;

**Mme Stéphanie Arpin, appuyée par M. Janick Morin, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 28 octobre 2022 tel qu'il est déposé.**

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## 2. AUTORISATIONS CONCERNANT LE TERRAIN DE L'ÉNA

M. Sylvain Lambert présente le contexte concernant l'autorisation d'une entente temporaire pour prolonger la location du terrain de l'ÉNA.

### 22-CA-82 PROPOSITION

**ATTENDU** les objectifs du Plan stratégique 2018-2024;

**ATTENDU** la volonté du Cégep Édouard-Montpetit de poursuivre le développement de la formation et la recherche en enseignement supérieur dans le secteur de l'aéronautique;

**ATTENDU** les demandes d'investissement déposées par le Cégep pour le projet d'aérocampus;

**ATTENDU** que les bâtiments où est située l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) sont la propriété du Cégep et sont situés sur un terrain loué par le Cégep aux termes d'un bail initial qui venait à échéance le 30 avril 2021;

**ATTENDU** que le Cégep est en processus de négociation pour convenir d'un bail à long terme, en conformité avec les autorisations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Société québécoise des infrastructures;

**ATTENDU** la nécessité pour l'ÉNA de continuer à occuper les lieux et de suspendre les droits des parties qui découlent du bail initial;

**ATTENDU** que des ententes temporaires sont intervenues entre Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil (DASH-L) et le Cégep Édouard-Montpetit afin de prolonger le bail initial et suspendre les droits des parties jusqu'à ce qu'une entente soit conclue entre elles;

**ATTENDU** qu'une quatrième entente temporaire a été négociée avec DASH-L pour prolonger le bail et la suspension des droits jusqu'au 31 janvier 2023, laquelle prévoit le paiement d'un loyer mensuel de 51 733,74\$, avant taxes;

**ATTENDU** que le ministère de l'Enseignement supérieur assume les coûts de location du terrain de l'ÉNA;

**ATTENDU** le niveau d'autorisation du conseil d'administration prévu par le *Règlement relatif à la gestion financière* (Règlement no 2);

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**Mme Julie Ethier, appuyée par M. Janick Morin, propose à l'assemblée :**

- **De ratifier la signature de l'entente temporaire numéro 3, entre Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil et le Cégep Édouard-Montpetit, concernant la prolongation du bail pour le terrain de l'ÉNA jusqu'au 31 octobre 2022;**
- **D'autoriser M. Sylvain Lambert, directeur général, à signer l'Entente temporaire numéro 4, entre Développement de l'Aéroport Saint-Hubert de Longueuil et le Cégep Édouard-Montpetit, concernant la prolongation du bail pour le terrain de l'ÉNA jusqu'au 31 janvier 2023, et à poser tout autre acte nécessaire à la prolongation du bail; et**
- **D'autoriser le paiement du loyer prévu à l'entente numéro 4, au montant mensuel de 51 733,74\$ avant taxes, pour un montant total de 155 201,22\$ avant taxes.**

### 3. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Stéphanie Arpin, appuyée par M. Éric Trudeau, et unanimement résolu de lever la séance à 12 h 07.



Jean-Paul Gagné

Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine

Secrétaire d'assemblée